



BÉNIN

Gert-Jan Stads, Marcellin Allagbé et Léa Vicky Magne Domgho

INDICATEURS CLÉS, 2000–2011

| Dépenses totales consacrées à la R&D agricole publique | 2000 | | 2008 | | 2011 |
|--|---------|------------|---------|------------|---------|
| Francs CFA (en millions, prix constants de 2005) | 2.827,2 | | 5.075,8 | | 5.756,3 |
| Dollars PPA (en millions, prix constants de 2005) | 12,9 | ↑ | 23,1 | ↑ | 26,2 |
| Croissance globale | | 80% | | 13% | |
| Effectif total des chercheurs agricoles (secteur public) | | | | | |
| Équivalents temps plein (ÉTP) | 121,3 | | 121,6 | ↑ | 155,7 |
| Croissance globale | | 0% | | 28% | |
| Intensité de la recherche agricole | | | | | |
| Part des dépenses dans le PIB agricole | 0,43% | | 0,60% | | 0,62% |
| Chercheurs ÉTP par 100 000 agriculteurs | 8,76 | | 7,77 | | 9,63 |

Note : La page 4 présente une liste des sigles, des définitions et un bref aperçu des organismes de R&D agricoles.

▶ Entre 2000 et 2011, les dépenses consacrées à la R&D agricole au Bénin ont plus que doublé, principalement sous l'effet combiné d'une augmentation des revenus générés à l'interne de l'INRAB et d'une participation plus poussée de l'UAC à la R&D agricole.

▶ Après une période de stagnation, le Bénin a connu une forte augmentation de l'effectif de ses chercheurs agricoles entre 2008 et 2011. Toutefois, le recrutement dans le secteur public étant soumis à des restrictions, l'INRAB n'a pu ni recruter à des postes permanents ni offrir les avantages y afférents.

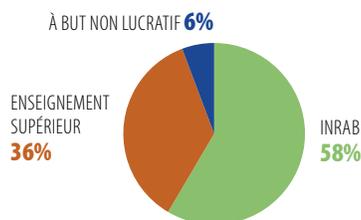
▶ Ces dernières années sont marquées par une hausse du niveau de qualification des chercheurs agricoles: en 2011, 55 % des chercheurs étaient titulaires d'un doctorat, contrairement à 38 % en 2000.

RESSOURCES FINANCIÈRES, 2011

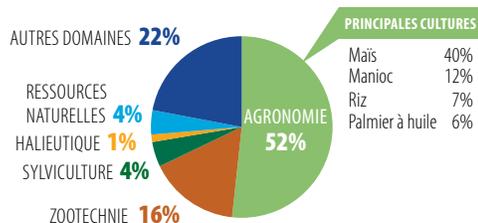
| Répartition des dépenses | |
|--|-----|
| Salaires | 30% |
| Coûts d'exploitation et d'immobilisation | 70% |
| Sources de financements | |
| Subventions d'État | 27% |
| Bailleurs de fonds | 28% |
| Vente de biens/services | 39% |
| Autres sources | 6% |

Note : Calculs basés sur l'INRAB seulement.

PROFIL INSTITUTIONNEL, 2011



ORIENTATION DE LA RECHERCHE, 2011



Notes : Les principales cultures sont celles pour lesquelles les chercheurs agronomes consacrent au moins 5% de leur temps. 35% du total des agronomes ont porté sur un large éventail d'autres cultures.

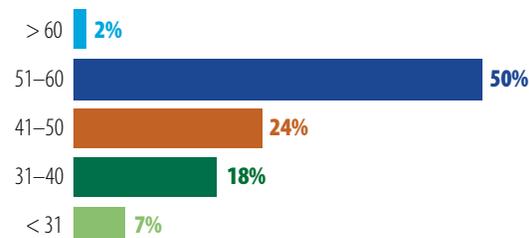
PROFIL DES CHERCHEURS, 2011



Effectif ÉTP par diplôme



Répartition par tranche d'âge



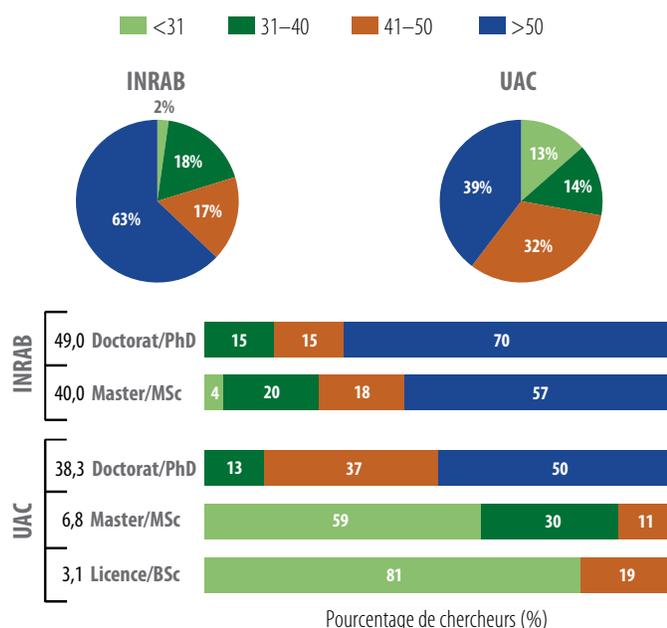
Note : Les données n'incluent pas les chercheurs expatriés.

► La disparité entre le statut officiel des scientifiques de l'INRAB (qui sont chercheurs) et celui des scientifiques universitaires (qui sont enseignants-chercheurs) empêche l'INRAB d'offrir des salaires et des avantages concurrentiels lui permettant d'attirer de nouveaux chercheurs, de motiver et de retenir ceux qu'il emploie. Vu les restrictions de longue durée imposées au recrutement et le départ de nombreux jeunes qui, doctorat en poche, cherchent à améliorer leurs conditions, l'INRAB se retrouve avec un personnel scientifique vieillissant.

► Le gouvernement du Bénin envisage actuellement une modification du statut de l'INRAB qui rendrait l'Institut plus autonome et, par conséquent, plus libre de gérer son budget et de recruter son personnel comme il l'entend : cela lui permettrait de proposer des salaires plus concurrentielles. Une décision finale est attendue en 2014.

La tranche d'âge des plus de 50 ans renferme 70 % des chercheurs de l'INRAB et 50 % des titulaires d'un doctorat à l'UAC. L'âge de départ à la retraite étant de 60 ans à l'INRAB (contre 65 ans à l'UAC), il faut d'urgence recruter et s'occuper de la formation et de l'encadrement des jeunes chercheurs. À noter que tandis que l'UAC a vu croître son effectif grâce à un afflux constant de jeunes diplômés, l'INRAB n'a pas pu renouveler son personnel de recherche en raison des restrictions à long terme limitant le recrutement dans le secteur public.

Répartition des chercheurs de l'INRAB et de l'UAC, par tranche d'âge, 2011



Note : en 2011, six unités de l'UAC impliquées dans l'agriculture employaient ensemble 135 professionnels (dont 111 titulaires d'un doctorat) ; les données ne reflètent que la proportion du temps de travail consacrée à la R&D agricole (et non pas à l'enseignement).

► **FUITE DES CAPACITÉS : TRANSFERT DE L'INRAB À L'UAC**

Au cours de la dernière décennie, de nombreux jeunes chercheurs de l'INRAB ont suivi une formation de 3ème cycle à l'UAC (souvent moyennant une bourse Danida) ; or, à la fin de ces études, bon nombre d'entre eux optent de poursuivre une carrière à l'UAC au lieu de réintégrer l'INRAB. L'offre d'une formation doctorale est rarement proposée à des chercheurs plus âgés, titulaires d'un master/MSc : ceux-ci restent fréquemment à l'INRAB jusqu'à l'âge de la retraite. Cette dichotomie a déformé la courbe de distribution des âges des scientifiques de l'Institut.

La majeure partie des agronomes considère l'UAC comme un employeur plus attrayant que l'INRAB. Non seulement son offre salariale dépasse de trois à cinq fois celle de l'INRAB, mais les projets de recherche de l'UAC disposent d'un budget plus élevé et des laboratoires mieux équipés. Il est difficile d'obtenir des chiffres officiels mais, selon les estimations, près de 50 % des chercheurs de l'INRAB entretiennent des rapports plus ou moins étroits avec l'UAC, soit dans le cadre des projets de courte durée, soit dans le cadre des collaborations plus officielles. Vu l'écart séparant les âges de départ à la retraite à l'UAC et à l'INRAB, les chercheurs de l'INRAB sont nombreux à consacrer les cinq dernières années de leur carrière à l'UAC.

À première vue, le Bénin semble maintenir sa capacité de recherche agricole en dépit des pertes en ressources humaines de l'INRAB ; cependant, il importe de noter que les liens entre l'UAC et les agriculteurs sont sensiblement plus faibles que ceux entretenus par l'INRAB. En effet, les travaux des scientifiques en milieu universitaire visent généralement des fins de publication plutôt que d'être des activités de recherche appliquée axées sur les besoins spécifiques des agriculteurs.

INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS

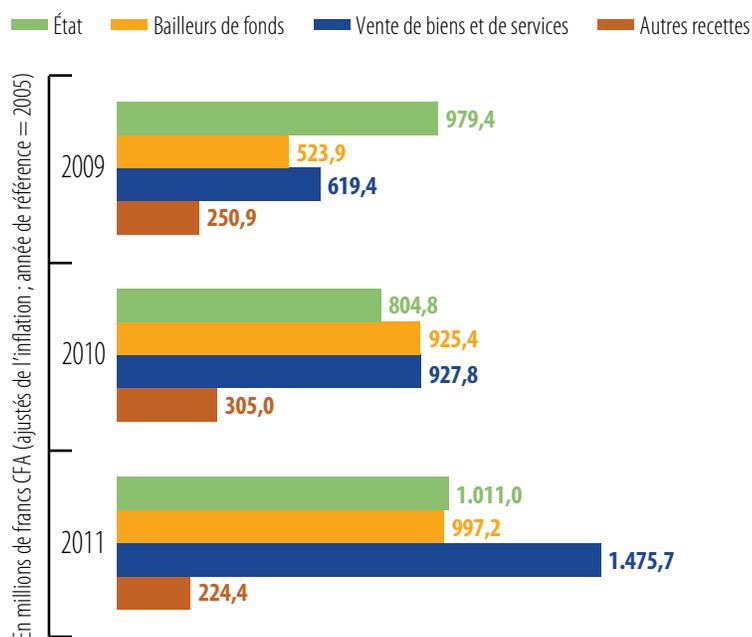
| | Effectif total des chercheurs, 2011 (ÉTP) | Croissance de l'effectif, 2008-2011 | Proportion des titulaires d'un doctorat, 2011 (ÉTP) |
|--------------|---|-------------------------------------|---|
| Bénin | 155,7 | 28% ↑ | 54% |
| Togo | 114,7 | 71% ↑ | 31% |
| Burkina Faso | 218,0 | -12% ↓ | 48% |
| Ghana | 607,0 | 22% ↑ | 38% |

- ▶ Comparativement à ce que reçoit la plupart des instituts nationaux de recherche agricole d'Afrique, la subvention de l'État accordée à l'INRAB est extrêmement faible. L'institut est obligé de générer à l'interne d'importants revenus afin de pouvoir financer ses activités de recherche. Il est de plus lourdement tributaire de l'appui de l'aide au développement.

- ▶ Les subventions récemment allouées dans le cadre du PPAO/WAAPP et à la construction du siège de l'INRAB sont autant de signes que le Gouvernement s'est engagé à appuyer la R&D agricole. Néanmoins, il lui faut davantage participer au financement des programmes de recherche de l'INRAB afin que la R&D agricole puisse contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et à la réduction de la pauvreté.

Le financement de l'INRAB entre 2009 et 2011 se décompose comme suit : les subventions de l'État représentaient 31% du total, les contributions des bailleurs de fonds 27 % et les revenus générés à l'interne 33 %. Le Gouvernement n'assume que les frais salariaux du personnel permanent. L'INRAB dépend principalement de la coopération internationale (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, etc.) pour la prise en charge des frais de la recherche proprement dite (y compris des salaires du personnel contractuel) ; il y contribue les recettes de la vente de ses semences de palmier à huile, de maïs, de riz et de niébé.

Les sources de financement de l'INRAB, 2009–2011



▶ LE PPAO VISE LE RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MAÏS

Le PPAO/WAAPP est un programme sous régional que financent conjointement la Banque mondiale (prêts), un fonds fiduciaire à donateurs multiples et des gouvernements nationaux, dans le but d'accroître la productivité des filières prioritaires de l'Afrique de l'Ouest. L'objectif du PPAO/WAAPP est de faciliter les collaborations axées sur la génération et la diffusion de technologies agricoles et de créer un réseau de centres spécialisés susceptible de promouvoir un meilleur alignement des priorités nationales et sous régionales. En outre, le projet finance, par le biais d'un système de financement concurrentiel géré par le CORAF/WECARD, des activités de génération et d'adoption de technologies axées sur la demande des utilisateurs. Le Bénin a été choisi comme pays d'accueil pour le centre de référence sur le maïs dans la sous-région.

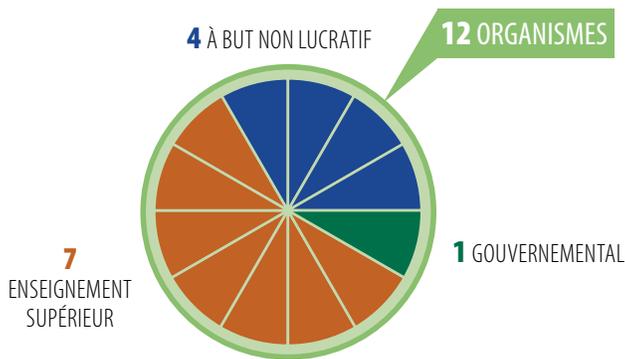
Le lancement du PPAO/WAAPP-Bénin a eu lieu en 2012, avec l'octroi d'un budget national de plus de 8 milliards de francs CFA, étalé sur cinq ans. Suite à un appel d'offre, des équipes pluridisciplinaires représentant divers organismes ont présenté des propositions de projets. Vers la fin de 2012, 20 projets (dont sept axés sur la vulgarisation) ont obtenu une subvention, et le déboursement de fonds a commencé en 2013. Bien que le PPAO/WAAPP ne finance pas le recrutement de nouveaux chercheurs, il appuie le renforcement des capacités, en finançant pour chacune des 20 équipes concernées, deux formations de 2ème cycle et une formation de 3ème cycle. Enfin, des crédits du PPAO/WAAPP permettent d'organiser divers stages de formation dans la sous-région et servent à financer la remise en état des équipements de base de la filière maïs ainsi que la réhabilitation du laboratoire des sciences du sol, des eaux et de l'environnement de l'INRAB.

INDICATEURS CLÉS : COMPARAISONS ENTRE PAYS (suite)

| | Dépenses totales, 2011 (dollars PPA 2005, millions) | Augmentation globale des dépenses, 2008–2011 | | Part des dépenses dans le PIB agricole, 2011 |
|--------------|--|---|--|---|
| Bénin | 26,2 | 13% | | 0,62% |
| Togo | 7,6 | -9% | | 0,42% |
| Burkina Faso | 25,4 | 29% | | 0,42% |
| Ghana | 68,1 | 18% | | 0,69% |

LES ORGANISMES DE RECHERCHE AGRICOLE DU BÉNIN

Le Bénin compte 12 organismes publics effectuant de la R&D agricole, dont l'INRAB, son seul organisme gouvernemental. L'INRAB est aussi de loin l'organisme le plus important du pays : en 2011, il comptait à son sein 91 chercheurs ÉTP, soit près de 60 % de l'effectif total national. Son siège se trouve à Cotonou, il gère trois centres régionaux (CRA-Sud, CRA-Centre, CRA-Nord) et deux centres axés sur les filières de bases (CRA-CF : coton et autres fibres textiles et CRA-PP : plantes pérennes). Les recherches de l'INRAB portent sur les cultures, l'élevage, les technologies post-récolte, des thèmes socioéconomiques, la sylviculture, le génie agricole et les ressources naturelles. Le secteur de l'enseignement supérieur joue un rôle important dans la R&D agricole du pays. Sept unités de l'UAC sont activement engagées dans la R&D agricole, la plus importante étant la Faculté des sciences agricoles (22 ÉTP en 2011). Le seul organisme d'enseignement supérieur effectuant de la R&D agricole qui ne relève pas de l'UAC est la Faculté d'agronomie de l'Université de Parakou (8 ÉTP). Quatre ONG font de la R&D agricole : leur effectif ÉTP équivalait 9 chercheurs agricoles en 2011. Elles conduisent des recherches de nature plutôt socioéconomique mais sur des thèmes qui sont connexes à l'agriculture. La R&D agricole effectuée par le secteur privé à but lucratif est négligeable.



Consultez le site web www.asti.cgiar.org/fr/benin, pour voir la liste complète des organismes inclus dans l'analyse de la série de données pour le Bénin.

GESTION DES DONNÉES ASTI : MÉTHODES ET PROCÉDURES

- ▶ La plupart des **données sous-tendant cette fiche** ont été obtenues de première main par la tenue d'enquêtes ; d'autres ont été puisées à sources secondaires ou bien sont le fruit d'estimations.
- ▶ La **recherche agricole publique** englobe les recherches effectuées au sein d'organismes gouvernementaux et d'enseignement supérieur, de même que par des institutions à but non lucratif.
- ▶ Pour le calcul des données afférentes aux ressources humaines et financières, ASTI applique le concept **équivalent temps plein (ÉTP)** qui considère le pourcentage du temps de travail que les scientifiques consacrent aux activités de recherche, ce par rapport à leurs autres tâches.
- ▶ ASTI présente ses données financières en monnaie locale et en dollars dits « **parité de pouvoir d'achat** » (PPA), 2005 étant l'année de référence dans les deux cas. Les taux PPA reflètent mieux le pouvoir d'achat relatif des monnaies que ne le font les taux de change courants puisqu'ils comparent les prix d'un ensemble assez diversifié de biens et services échangés sur les marchés locaux – plutôt qu'internationaux.
- ▶ S'agissant du secteur de **l'enseignement supérieur**, l'équipe ASTI procède à des **estimations des dépenses** de recherche puisque celles-ci ne peuvent être séparées des autres dépenses.
- ▶ En raison de **l'arrondissement des nombres décimaux**, il peut arriver que la somme des pourcentages dépasse les 100 %.

 Vous trouverez de plus amples détails sur la méthodologie ASTI sur la page web www.asti.cgiar.org/fr/methode-et-procedures. Une information complémentaire concernant la R&D agricole au Bénin est présentée à la page <http://www.asti.cgiar.org/fr/benin>.

SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|----------------------|--|
| CORAF/ WECARD | Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles |
| Danida | Coopération danoise au développement |
| ÉTP | Équivalent temps plein (chercheurs) |
| INRAB | Institut national des recherches agricoles du Bénin |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| PIBA | Produit intérieur brut agricole |
| PPA(s) | Parité de pouvoir d'achat (taux d'échange) |
| PPAAO/ WAAPP | Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest |
| R&D | Recherche et développement |
| UAC | Université d'Abomey-Calavi |

QUI SOMMES-NOUS ?

De par ses nombreuses collaborations avec des organismes de R&D nationaux et régionaux ainsi qu'avec des institutions internationales, le **programme sur les indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles (ASTI)** constitue une source exhaustive et fiable d'informations sur les systèmes R&D agricole du monde en développement. Il est géré par **l'Institut international de recherches sur les politiques alimentaires (IFPRI)**, qui – en tant que membre du CGIAR – contribue à la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans le monde en élaborant des solutions politiques solidement étayées et durables. **L'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB)** est l'agence principale de R&D agricole du Bénin. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et ses recherches portent sur les cultures, l'élevage, les technologies post-récolte, des thèmes socioéconomiques, la sylviculture, le génie agricole et les ressources naturelles.

Le programme ASTI/IFPRI et INRAB tiennent à remercier chaleureusement les organismes de R&D qui ont participé à l'exercice de collecte des données et contribué à l'élaboration de la présente fiche d'information. L'équipe ASTI remercie également la Fondation Bill et Melinda Gates pour les contributions généreuses dont elle appuie ses activités en Afrique subsaharienne. Rédigée en tant que produit du programme ASTI, cette fiche n'a pas été soumise à une évaluation par des pairs ; les points de vue exprimés sont ceux des auteurs ; ils ne reflètent pas nécessairement les principes ou points de vue de l'IFPRI ou de l'INRAB.